

Formations de recherche

Unité mixte de recherche (UMR) du CNRS

Les UMR, composées de laboratoires et d'équipes, sont placées sous la tutelle conjointe du CNRS et d'un ou plusieurs autres organismes : université, écoles d'architecture, etc. Leur projet de recherche s'inscrit de façon importante dans la politique scientifique du CNRS qui exerce une coresponsabilité dans l'élaboration des moyens humains et financiers alloués à l'unité.

Laboratoire

Il est habilité par la Dapa pour quatre ans sur proposition du CCRA.

Pour constituer une masse critique significative, il doit être composée de cinq personnes au moins, parmi lesquelles :

- un directeur scientifique nommé pour quatre ans par la Dapa sur avis du conseil de laboratoire,
- au moins un chercheur à plein temps,
- au moins trois enseignants titulaires des écoles d'architecture ou des universités, dont deux au moins appartenant à l'école au sein de laquelle est habilité le laboratoire.

Les laboratoires appartenant à une UMR sont évalués par le CNRS.

Équipe

Une équipe est habilitée par la Dapa sur proposition du CCRA, soit pour quatre ans, soit pour deux ans avec possibilité de reconduction; de dimension plus réduite, elle est dirigée par un responsable scientifique.

Elle a vocation à se transformer en laboratoire ou à s'y intégrer.

Les équipes appartenant à une UMR sont évaluées par le CNRS.

Personnels de recherche

Catégories et statuts des membres des formations de recherche

Chercheurs

Les personnes ayant des fonctions de recherche à temps plein dans les écoles d'architecture peuvent avoir plusieurs types de statuts.

- Emplois contractuels de chercheur du ministère chargé de la culture : chercheur contractuel ITA du MCC.
- Fonctionnaires de recherche du CNRS ou des universités : directeur de recherche au CNRS, chargé de recherche au CNRS, ingénieur de recherche au CNRS, ingénieur d'études au CNRS, ingénieur d'études à l'université.
- Emplois titulaires d'ingénieurs de recherche ou d'étude du ministère chargé de la Culture : ingénieur de recherche au MCC, ingénieur d'études au MCC. Compte tenu de l'absence de statut de "chercheur du MCC", les fonctions de chercheur sont notamment exercées par des personnes ayant un statut d'ingénieur de recherche ou d'études.
- Personnels titulaires ou contractuels du ministère chargé de l'Équipement : ingénieur des ponts et chaussées, ingénieur des travaux publics de l'État, architecte-urbaniste de l'État.

Enseignants chercheurs

- enseignants titulaires ou vacataires des écoles d'architecture consacrant une part importante de leur temps à des activités de recherche dans le cadre des laboratoires ou des équipes soutenus par la Dapa : professeur, maître-assistant, chargé de cours.
- enseignants chercheurs universitaires, effectuant tout ou partie de leur activité de recherche dans le cadre des écoles d'architecture : professeur, maître de conférences.

Chargés de recherche

- personnels ne relevant pas de l'un de ces statuts réalisant, à temps partiel, des activités de recherche, rémunérés sur les ressources contractuelles des laboratoires ou des équipes auxquels ils participent.

Doctorants

étudiants en thèse de doctorat dans le cadre d'un laboratoire ou d'une équipe, soit parce que leur directeur de thèse en est membre, soit parce que la formation de recherche a été choisie comme laboratoire d'accueil. Certains de ces doctorants sont allocataires de recherche du MENRT ou bénéficient de bourses diverses (BDI, Ademe, Ina, régions, gouvernements étrangers, etc.) Les enseignants ou chercheurs en cours de doctorat ne sont pas en principe inclus dans cet ensemble ; leur sujet est indiqué après la mention "thèse en cours".

Ingénieurs, techniciens et administratifs de recherche

Sous cette rubrique figurent des personnels relevant de différents statuts.

- Emplois contractuels du ministère chargé de la Culture : technicien contractuel ITA du MCC.
- Emplois titulaires du CNRS, ou des universités : technicien de recherche du CNRS, secrétaire administratif de recherche au CNRS.
- Emplois titulaires du ministère chargé de la Culture : ingénieur, technicien de recherche du MCC.
- Autres emplois titulaires ou contractuels du MCC : attaché des services extérieurs du MCC, secrétaire administratif du MCC, adjoint administratif du MCC.
- Emplois titulaires ou contractuels relevant du ministère chargé de l'Équipement : agent contractuel RIN, agent contractuel Setra.

Chercheurs associés

Personnes, de statuts divers, participant aux travaux des formations de recherche de façon régulière mais à temps partiel.
